Prendre contact avec le DPD

Mise à jour le 13 juillet 2021

Si vous souhaitez intervenir sur vos données personnelles, vous pouvez prendre contact avec le Délégué à la protection des données, en précisant la nature de votre demande.

Le Délégué prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.

VOUS CONNAÎTRE

ivilité

- Choix de la civilité -

om

rénom

Courriel *(obligatoire)*

Téléphone

VOTRE DEMANDE

Objet

Votre demande *(obligatoire)*

érification de sécurité

uillez cocher la case "je ne suis pas un robot"

Étape Suivante

int-Brieuc Armor Agglomération traite les données recueillies pour gérer votre demande de contact et réaliser un suivi de la mise en relation par les services de la collectivité. La durée de conservation des données est 3 ans maximum après le dernier contact. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez sur vos données d'un droit d'accès, de tification, d'effacement, de limitation, […]. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter Saint-Brieuc Armor Agglomération, A l'attention du Délégué à la Protection des données, 5 rue du 71e RI, 22000 Saint-Brieuc o o@sbaa.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, vous pouvez vous reporter à notre Politique de protection des données personnelles disponible sur ce n (https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/pages-pratiques/politique-de-gestion-des-donnees-personnelles)

vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos oits.